



**PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 04 février 2022

Cyclone Batsirai Echouement du navire « Tresta Star » sur la côte réunionnaise

Le navire mauricien Tresta Star s'est signalé en difficulté, puis en détresse, à 07h15 le jeudi 3 février 2022, alors qu'il affrontait les conditions cycloniques liées au cyclone Batsirai.

Manœuvrant avec difficulté et n'étant pas en mesure de tenir un cap d'évitement, il a dû affronter des conditions de mer difficiles et a dérivé vers la zone de responsabilité française. Le CROSS de La Réunion a dès lors pris en compte les problématiques rencontrées par le navire.

Ne pouvant faire face aux conditions météorologiques de vent (force 10) et de houle (mer 7) exceptionnelles dues au cyclone, le Tresta Star a dérivé à grande vitesse vers les côtes réunionnaises.

Le préfet de La Réunion, délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer, a mis en demeure à 11h00 son propriétaire de faire cesser le danger. L'armateur a alors affrété un moyen de remorquage stationné à l'île Maurice et prévu d'intervenir dans la nuit du 3 au 4 février.

En parallèle, le CROSS de La Réunion a mobilisé d'autres moyens d'assistance (patrouilleur des affaires maritimes Osiris II et deux navires de commerce à proximité de la zone). Compte tenu des conditions météorologiques très dégradées, ils n'ont finalement pas pu intervenir à temps.

A 21h00, le navire Tresta Star s'est donc échoué à hauteur de la pointe du Tremblet (commune de Saint-Philippe). Son équipage est composé de 11 personnes. L'action des pouvoirs publics se concentre actuellement sur leur sauvetage.

A noter que ce bâtiment n'est pas un pétrolier stricto-sensu, mais un souteur. Le navire ne transporte pas de marchandise et contient moins de 8m3 de gazole de propulsion (léger et volatile) dont la majorité devrait se disperser sans risque majeur pour l'environnement.

Dès le lever du jour une mission de reconnaissance armée par une équipe d'experts (marine nationale, DMSOI, SDIS et gendarmerie) sera engagée sur les lieux de l'échouement pour apprécier et rendre compte de la situation.